

Compte rendu Conseil d'Administration

JEUDI 27 JUIN 2024

18h00 – Salle Polyvalente

Le quorum étant atteint, le président, M. Messaoudi, ouvre la séance à 18h30

Mme Lavaud Redon, représentante des parents d'élèves, est proposée comme secrétaire de séance.

M. Messaoudi ouvre le conseil d'administration et précise l'ordre du jour en ajoutant la convention de l'IFAPS relative à la santé mentale et les deux questions diverses ajoutées par M. Lamballais.

Le compte rendu du procès-verbal du précédent conseil d'administration du 17 juin, avec le correctif concernant la convention de Mme Delannoy, est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

AFFAIRES PEDAGOGIQUE

- Information coloration tertiaire

M. Messaoudi indique qu'aucune réponse n'a été obtenue à ce jour, ce qui est confirmé par Mme Dumas.

- Information coloration CIEL réseau

M. Messaoudi remercie les agents, M. Castedo, pour le travail réalisé pour l'aménagement de la salle 232 afin d'accueillir la formation CIEL. Cet aménagement a été financé sur les frais d'établissement pour un montant de 9000 € sur les fonds de l'établissement.

- Information coloration MELEC réseau

De l'argent est investi dans l'établissement pour le projet ENEDIS, qui englobe la mise en place de la formation BAC+1 et l'installation d'une borne de recharge. La salle est prête pour accueillir les élèves.

- Information Label des Métiers

Un audit sera réalisé le 2 juillet 2024 au sein de l'établissement.

- Information projet CitizSchool

Il est proposé deux programmes de 2 heures chacun, comprenant 12 séances, pour 12 élèves en décrochage scolaire. L'objectif est d'accompagner le maximum d'élèves tout en leur permettant de continuer à suivre leurs cours réguliers et de participer au programme.

- Information répartition DGH

M. Messaoudi remercie les professeurs, en nombre insuffisant, qui sont venus travailler pour apporter des modifications à la DGH. Aujourd'hui, il est difficile d'avoir une vision claire de la répartition de la DGH.

M. Messaoudi précise qu'il sera dans l'obligation de trancher prochainement sur cette répartition.

- Information compte-rendu Pacte

Le montant de la dotation pour l'année prochaine n'est pas encore connu. Cette année, nous avons utilisé 27 % du montant de la dotation. Le reste de la dotation non utilisé, compte tenu de l'opposition de certains professeurs, a été repris et n'est donc plus disponible.

M. Minet intervient pour préciser qu'il n'y a pas de visibilité sur les Pactes mis en place et qu'il serait intéressant de pouvoir identifier ce qui est mis en place et à qui sont confiées les missions.

M. Messaoudi indique qu'il y a des élèves qui ont bénéficié d'accompagnement spécifique par des professeurs, sous forme de coaching, pour trouver des stages, et que le résultat est positif. Ce type de mission a fonctionné. Néanmoins, la sensibilisation en collège sur la voie professionnelle n'a pas suffisamment fonctionné. M. Messaoudi évoque l'intérêt que les professeurs puissent également intervenir au sein des collèges.

M. Minet souligne que le coaching d'aide à la recherche de stage n'a concerné que certains élèves et qu'il serait intéressant à l'avenir de pouvoir faire bénéficier de cette aide à tous les élèves.

Mme Dumas précise également qu'il serait intéressant de connaître à quels enseignants sont confiées les missions. Cette année, la désignation nominative des professeurs qui se sont engagés n'a pas été communiquée. Mme Dumas indique l'intérêt de cette communication, qui permettrait aux autres professeurs de savoir vers qui se tourner en cas de besoin.

M. Messaoudi confirme que, par déontologie, il n'a pas désigné les professeurs chargés de ces missions, précisant que chaque professeur est libre de l'indiquer lui-même. Il ajoute que cette précision est intéressante et que l'année prochaine, il sera plus transparent sur ce sujet afin que les choses soient plus claires.

- Bilan projets infirmière (IDE), CDI, PAPS, ULIS, BDE

Club Europe

M. Messaoudi propose à M. Sicard d'intervenir.

M. Sicard, porteur du projet européen, précise que ce programme est nouveau et ne concerne que 12 établissements en France. Le lycée est lauréat des "Actions Jean Monnet" menées dans le cadre du programme Erasmus+.

Chaque établissement crée son propre cahier des charges pour déployer son programme sur 3 ans en vue d'obtenir une bourse de 30 000€. Cette année, le thème était la démocratie européenne, avec la visite du Parlement Européen à Strasbourg et un débat organisé autour des élections européennes à la Mairie de Pessac.

Également au programme cette année, il y a eu un calendrier antisexiste, des sorties pour découvrir le patrimoine européen (théâtre, cinéma, etc.), des mobilités à Paris et la participation au rallye européen à Bordeaux.

Le bilan de ce club dépasse les attentes, avec une forte implication des élèves. En termes d'heures, le club représente une activité de 208 heures, alors que 100 heures étaient initialement prévues.

Le club se réunit pendant la pause méridienne et compte quatre professeurs et 44 élèves de toutes sections, de la 3ème à la terminale, y compris des CAP, alors que l'objectif de départ était de 16 élèves. L'équipe de professeurs sera renforcée à la rentrée avec l'arrivée d'un nouveau professeur.

Concernant les retours des élèves, le bilan est positif. Le Club Europe a trois objectifs principaux : ouvrir les horizons des élèves en leur faisant envisager les opportunités offertes par l'Europe en termes de voyage, travail et études ; proposer un apprentissage enrichissant ; et apprendre à débattre.

M. Bergez-Benebig indique que le Club Europe génère beaucoup de consultations sur le site internet du lycée, avec 32 articles en ligne corédigés avec les élèves.

M. Guillemoteau propose que le Club Europe contacte Madame Isabelle MOULINEAU, du Conseil Régional en charge de l'Europe, pour envisager une rencontre qui pourrait être très intéressante.

M. Messaoudi propose de poursuivre sur ces rapports d'activité et invite Mme Dumas, référente au sein du bureau des entreprises du lycée, à prendre la parole.

Intervention de Mme Dumas sur le sujet des conventions signées entre le lycée et les entreprises.

La convention signée avec un professionnel permet une relation privilégiée et nécessite un travail de démarchage afin d'obtenir des rendez-vous pour présenter celle-ci et de proposer un éventuel aménagement. Plusieurs actions ont été menées cette année :

- Organisation en début d'année d'une table ronde pour travailler, par exemple, autour d'un projet d'un jeune.
- Venue de certains responsables de société au sein de l'établissement et durant certains cours pour aborder certains thèmes en duo avec l'enseignant.
- Formation de l'équipe tertiaire, avec par exemple la venue d'un responsable du magasin Tape à l'Oeil de Mérignac pour dispenser une formation sur la digitalisation.
- Partenariat avec IKEA, qui a notamment accueilli un jeune au sein de son entreprise durant 4 jours, dans le cadre d'une convention, lui permettant de découvrir les activités du service communication et marketing, afin d'envisager la poursuite de ses études supérieures dans ce domaine.
- Création de petits déjeuners avec des partenaires afin qu'ils puissent se rencontrer et échanger ensemble.
- Forum d'insertion professionnelle mis en place pour aider les terminales dans leur projet.
- Mise en place d'une table ronde avec des professionnels expliquant par exemple leur modalité de recrutement.
- Présentation des métiers des différents concours de la fonction publique et job dating mis en place par la Mairie de Pessac.

Mme Dumas souligne le fait que la Mairie de Pessac répond aux nombreuses sollicitations. Elle souligne également l'utilité de la mise en place de ce réseau de partenaires, en précisant l'importance de mettre à jour le tableau des partenaires quotidiennement. Ces relations privilégiées avec les entreprises partenaires permettent d'obtenir des réponses rapides.

Mme Roussel-Vignes, responsable du bureau des entreprises, est également chargée des relations avec les entreprises au sein de l'établissement. Son rapport est disponible et lu dans ses grandes lignes par M. Messaoudi. Intervention de M. Bergez-Benebig, qui pose la question sur le nombre d'entreprises partenaires.

Mme Dumas indique qu'il y a entre 23 et 24 entreprises partenaires, avec des ouvertures sur l'ensemble du site, notamment avec ETAM (6 sites), CRIT Intérim (6 à 7 sites), et CHAUSSEA. Des partenariats sont également en cours avec BESSON de Mérignac et EPI'SOL. Un rendez-vous est également pris avec le magasin ENVIE.

Mme Dumas précise que le pôle économie responsable et solidaire est un secteur d'activité en développement qui correspond pleinement à l'orientation du Baccalauréat Commerce. Intervention de M. Messaoudi qui complète les informations :

- Mise en place d'un RAID étudiant avec l'entreprise THIRIET, ayant permis aux élèves de se mettre en situation de prospection.
- Rencontre avec l'association ELLES BOUGENT, dans le cadre de la féminisation de la voie industrielle.
- Forum des formations au lycée Mauriac pour les élèves de seconde afin de choisir leur orientation.
- Forum des Métiers au collège Belcier.
- Diverses actions auprès d'Eiffage, du Collège Alouette et du Collège Gérard Philippe.

Autre sujet évoqué relatif à la taxe d'apprentissage :

M. Messaoudi précise que cette année, il a été difficile de recueillir la taxe d'apprentissage (7,000 €). Un autre sujet évoqué concerne le problème des versements des PFMP.

M. Messaoudi indique que 32 élèves sont bloqués pour les paiements. Il interroge ensuite les parents.

Intervention de Mme Lavaud Redon qui indique que des questions sont posées par certains parents concernant les versements, en soulignant que des informations ont été communiquées à ce sujet aux parents via Pronote.

M. Minet intervient pour savoir s'il est possible d'obtenir la liste des élèves qui sont bloqués. M. Messaoudi indique qu'il transmettra la liste des élèves concernés.

Autre sujet évoqué :

Mme Collas a communiqué son rapport d'activité. Elle a intégré l'équipe Phare pour la lutte contre le harcèlement.

Mme Delannoy intervient également dans la lutte contre le harcèlement avec le Club Sentinelle.

L'établissement est très sensible à la question du harcèlement et de la santé mentale.

Autre sujet évoqué concernant les PAPS :

25 élèves sont accompagnés par CAPDEFI afin d'être plus efficaces dans leur recherche de stage. Mme Pluinage a fourni un rapport d'activités qui rend compte de son action.

AFFAIRES FINANCIERES

- Contrats et conventions :

Convention avec Charles Perrens

L'année prochaine, une nouvelle action sera menée sur le sujet de la santé mentale avec des formations proposées par des professionnels de Charles Perrens à l'ensemble du personnel de l'établissement : personnels d'accueil, personnels du secrétariat, AED, Mme Collas, les équipes éducatives et les enseignants.

Le projet de formation est évalué à 2040€ pour 12 à 14 personnes.

Intervention de M. Bellet qui précise l'intérêt de ces formations pour aider des personnes démunies, afin de savoir quelle posture tenir et comment accompagner vers le soin.

Cette formation aura lieu en décembre 2024. Les personnes qui bénéficieront de cette formation seront désignées par M. Messaoudi.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Convention CitizSchool

Proposition pour 2x 12 élèves, comprenant 2 heures par semaine sur 12 séances tout au long de l'année, pour un budget de 3 000€.

M. Messaoudi précise qu'il y avait un reliquat de la MLES, et une demande a été faite à la région pour subventionner ce projet.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Convention JCL Electronique

Mme Dumas intervient pour présenter le nouveau partenaire dans la section CIEL.

M. Bruneau intervient pour préciser les difficultés rencontrées pour intégrer des conventions avec des entreprises dans ce secteur d'activité.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Convention Groupement de commandes de denrées alimentaires – Marché 2025

VOTE : Adoption à l'unanimité

Contrat téléphone Orange Pro

Le souhait est de basculer vers la fibre optique et de renégocier le contrat.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Contrat alarme ABT 24/24

Cette convention permet de souscrire à un service d'entretien pour l'alarme et la vidéosurveillance de l'établissement.

Intervention de M. Minet qui demande le coût de ce service.

M. Castedo intervient pour préciser que le coût est de 2500€ pour 2024.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Convention repas Toulouse-Lautrec

VOTE : Adoption à l'unanimité

- Présentation des projets 2024-2025

Pass culture :

M. MESSAOUDI indique qu'une demande a été faite pour obtenir davantage de fonds pour le Pass Culture.

Projet de Mr Bergez-Benebig :

M. Bergez-Benebig intervient pour préciser qu'une demande a été faite à hauteur de 840€ au Conseil Régional.

M. Messaoudi précise qu'il est important d'équilibrer les projets afin que cela soit équitablement réparti pour tous les élèves.

M. Guillemauteau intervient pour préciser que la Région étudie le projet de Samuel Legrand, qui anime le Club Robotique.

M. Minet intervient pour préciser que le projet de compétition de Samuel Legrand de l'année prochaine relève du projet ENVERGURE et ne fait donc pas partie des projets présentés pour 2024-2025 que nous traitons.

M. Minet intervient pour apporter des précisions sur le projet de Samuel Legrand concernant les démarches à effectuer pour sa validation dans le cadre du projet ENVERGURE.

M. Messaoudi intervient en demandant de veiller à l'utilisation des deniers publics et précise la responsabilité financière qui peut être liée au projet de Samuel, estimé à 4000€.

Samuel Legrand intervient pour préciser que des rencontres pourraient être organisées dans d'autres lycées l'année prochaine, mentionnant l'intérêt suscité par son Club avec de nombreuses demandes de renseignements lors de la journée portes ouvertes du lycée.

Samuel Legrand indique également que le Club Robotique était présent lors du passage de la flamme olympique et pour une démonstration lors du nouveau festival lycéen, mettant en avant l'intérêt du Club Robotique pour l'établissement.

Projet de Mr Sicard en Belgique :

M. Sicard présente la thématique de la deuxième année du Club Europe dans le cadre des Actions Jean Monnet, qui s'intéressera au pouvoir exécutif de l'Union Européenne. Pour cela, il est prévu une visite à la Commission de Bruxelles lors d'un voyage de 5 jours. M. Messaoudi intervient pour souligner que les frais de transport représentent une dépense importante.

Projet de Samuel Legrand : M. Minet salue la motivation de Samuel et l'encourage dans la poursuite de ses actions.

Samuel Legrand précise que le Club Robotique développe, entre autres, les compétences psychosociales. Des binômes ou trinômes sont organisés, permettant aux élèves de se rencontrer pour relever des défis.

Intervention de M. Bergez-Benebig, qui indique qu'une proposition de film sur la robotique serait très intéressante et mérite d'être étudiée.

Samuel Legrand mentionne une animation intéressante au sein de CAP METIER avec son Club.

Vote des projets :

Mr Messaoudi propose de voter l'autorisation des projets 2024-2025 suite à leur présentation :

VOTE : Adoption à l'unanimité

Mr Messaoudi propose de voter l'ordre des projets réalisés par Mme Fraperie et Mr Bergez-Benebig:

N°1 : voyage à Strasbourg

N°2 : atelier artistique

N°3 : projet autour du sommeil

N°4 : voyage en Belgique à Liège

Mr Bergez-Benebig intervient pour remercier M. Rhouma Julien, réalisateur et monteur professionnel de l'image, avec qui il travaille dans le cadre de l'atelier artistique Cinéma Audiovisuel. Mr Bergez-Benebig souligne la qualité visuelle parfaite des projets audiovisuels de M. Rhouma Julien et le remercie pour tout le temps passé.

Mr MESSAOUDI intervient pour préciser que la qualité du film est remarquable et qu'elle a été récompensée. Le court métrage réalisé a été sélectionné et est arrivé deuxième dans sa catégorie lors d'un concours national parmi 2400 établissements. Le club a d'ailleurs été invité à la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée au Grand Rex à Paris.

Mr Bergez-Benebig tient à s'excuser pour le budget relatif à ce déplacement qui n'était pas prévu.

Mr Castedo indique que tout est en ordre à ce jour .

Mr Messaoudi propose de voter l'ordre des projets.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Projet ENVERGURE du Club Robotique animé par Samuel LEGRAND :

Le budget serait de 12 000€ et comprendrait le transport aller-retour, les déplacements sur place et l'hébergement pour 13 personnes début juin 2025.

VOTE : Adoption à l'unanimité

- Point sur les travaux
- Vote LOLF 2024/2025

Les fonds de l'établissement ont complété la dotation(2800€ au lieu de 2475€).

VOTE : Adoption à l'unanimité

- DBM pour information

Les sommes de l'investissement ne seront pas connues à l'avance. Pour information, il y a 3 DBM.

- DBM pour vote

Montant total DBM : 22 600€

Il ne reste que 1400€ pour finir l'année 2024. Une demande de 3000€ a été faite.

M. Messaoudi intervient pour préciser qu'il conviendrait de mettre en place une ligne budgétaire pour la vie scolaire.

M. Bergez-Benebig demande sur quelle ligne apparaissent les frais pour les examens.

M. Messaoudi indique qu'il n'est pas en mesure de l'évaluer.

- Admission en non-valeur

Demande de validation pour la prise en charge du dossier, déjà provisionné en 2023 pour 2000€.

Le montant de la somme non recouvrée pour la demi-pension est de 469,68€ pour 3 familles non solvables.

VOTE : Adoption à l'unanimité

- Tableau de sorties biens immobilisés (VRN)

En janvier 2025, la bascule du système vers le système OPALE aura lieu. Lors de cette bascule, il n'y aura pas d'automatisation pour la saisie de l'inventaire. Il est proposé une sortie du bien immobilier.

VOTE : Adoption à l'unanimité

- Prise en charge des créances inférieures à 60€

Cette proposition de prise en charge des sommes inférieures à 60€, non honorées par les familles, permet de ne pas engager de frais de courrier recommandé ni de frais de commissaire aux comptes pour des sommes qui ne seront malgré tout pas honorées par les familles.

VOTE : Adoption à l'unanimité

- Etat d'occupation des logements de fonction

Un logement de fonction sera attribué au personnel de l'établissement pour accueillir un Conseiller Principal d'Éducation, qui sera affecté de manière définitive dans l'établissement. Les autres logements sont reconduits dans leur affectation antérieure.

VOTE : Adoption à l'unanimité

Compte rendu de la vie scolaire :

Les absences d'élèves sont en baisse, de même que les retards, bien que la diminution des retards soit moins prononcée que celle de l'absentéisme.

On observe un bon suivi des élèves en ce qui concerne l'absentéisme. Il est constaté un nombre élevé de sanctions, incluant des exclusions et des mesures de responsabilisation.

Les conseils de discipline ont augmenté cette année, mais sont restés à un niveau comparable à celui de 2022.

Les exclusions temporaires ont diminué, et peu de blâmes ont été notés.

Deux familles ont été reçues avec leur enfant par la Police Municipale, dans le cadre des mesures de responsabilisation.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Lamballais intervient sur deux points :

1 - Il demande une attribution équitable de logement de fonction entre Mme Cauquil et Mme Lafore, en charge de l'internat. M. Messaoudi intervient pour préciser qu'il a écrit une lettre afin de demander une égalité de traitement entre les deux.

2 - Il alerte sur la gestion des tris des déchets, qui ne serait pas respectée. Intervention de M. Castedo et de M. Messaoudi pour préciser le fonctionnement du tri et la présence des différents bacs de collecte sur l'établissement.

Il est proposé à la fin du Conseil d'Administration de procéder à un contrôle des poubelles pour observer la manière dont les déchets sont collectés.

Intervention de Mme Dumas concernant la taxe d'apprentissage.

Elle soulève un point important concernant un problème pour le tertiaire avec un logiciel obsolète et annonce qu'un nouveau devis sera demandé.

M. Messaoudi clôture la séance à 20h50.


LAVAU REDON Corinne



